PROGRAMME 1 : TRADITIONS, INNOVATION ET ACCELERATION PROGRAMME TIA, 2021-2025

Chargé du programme : Prof. Yaovi AKAKPO

En ciblant la notion de tradition dans le champ de la recherche épistémologique, l'on a à l'idée aussi bien les traditions scientifiques et techniques que les traditions sociales et culturelles. Car entre traditions sociales et traditions scientifiques, il y a nécessairement un rapport, qu'il soit un rapport critique ou d'influence réciproque.

Le programme TIA est initié pour explorer aussi bien les traditions scientifiques et techniques que les traditions sociales et culturelles.

Il doit permettre également de mettre en exergue la fonction principale de l'innovation dans la constitution de toute tradition. En s'en tenant à la fonction particulièrement forte de l'innovation dans l'organisation et l'évolution sociale, le programme prête une attention particulière à l'accélération sociale, une figure nouvelle du rapport dialectique entre tradition et innovation.

Puisqu'en étant en accélération, une société peut être désarticulée ou articulée, l'innovation peut être un antidote du vertige social qui peut venir de l'accélération des choses et des repères fondateurs.

Objectifs spécifiques du programme TIA

Le programme TIA suit trois objectifs spécifiques :

- Explorer l'histoire, la philosophie et la sociologie des sciences et technologies ;
- Questionner, par des outils épistémologiques, dans les sociétés en accélération, la qualité et la rationalité de l'innovation sociale dans le procès du droit et de la culture;
- Explorer les rapports entre innovation sociale et le transfert du développement dans les sociétés africaines en accélération.

Champs thématiques spécifiques du programme TIA

Le Programme TIA est spécifié en trois champs thématiques :

Champ thématique 1: il permet des enseignements et travaux de recherche épistémologique concernant les sciences et les techniques dans leur constitution et leur évolution. Ce champ thématique est celui de la philosophie des sciences et des techniques, de l'histoire des sciences et des techniques, de l'étude de l'artisanat.

Champ thématique 2: dans ce champ, il s'agit pour les activités pédagogiques, de recherche et d'encadrement de recherche, d'éclairer le rapport traditions-innovation dans la constitution sociale et l'évolution sociale. Ce champ thématique met un accent sur ce rapport, pour interroger la capacité des sociétés africaines à être cohérentes, en ce qui concerne leur organisation et leur évolution. Il s'agit, dans ce champ, d'interroger d'un point de vue épistémologique, notamment la cohérence du procès des normes, de l'évolution du droit, de la politique et de la culture.

Champ thématique 3: dans ce champ, il s'agit d'interroger l'accélération sociale dans les sociétés africaines en développement. Il s'agit de postuler que, dans les sociétés en accélération, l'innovation sociale a une fonction centrale dans la cohérence et la rationalité du développement. L'innovation sociale est d'abord, une initiative des acteurs eux-mêmes, initiative d'acteurs en situation et qui ont besoin d'entreprendre. Pour éviter la dictature du développement, bien contrecohérent et le développement social, durable. nécessairement sa consistance à la rationalisation des initiatives entreprises. En mettant en rapport innovation et accélération, il s'agit de noter que, le développement en tant qu'initiative démocratique des acteurs eux-mêmes, a besoin d'une épistémologie des solutions innovantes. Dans le champ 3, il doit être mis en perspective une recherche sur les innovations sociales. Une telle recherche éclaire le transfert du développement. Car dans les sociétés africaines en accélération, les initiatives improvisées ou bricolées par les acteurs ont du mal à attester leur propre pertinence. Il revient à la recherche d'explorer et de penser le bricolage des acteurs et de verser à l'entreprise de développement des initiatives innovantes et rationnelles.